

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 janvier 2010

La ville de Louviers dématérialise l'ensemble de ses processus comptables grâce à GFI

La ville de Louviers devait faire face depuis quelques années à la nécessaire rationalisation de ses processus comptables. Pour ce faire, cette collectivité a mis en œuvre un circuit totalement dématérialisé des objets comptables en intégrant à la solution de GFI, ASTRE GF, une gestion documentaire associée et une solution de signature électronique.

Un projet visionnaire : de la prise en charge de la facture à son paiement

En 2006, dans le cadre du renouvellement de sa gestion comptable, la ville de Louviers souhaitait s'équiper d'une solution full web offrant des modules de gestion documentaire associés aux objets comptables.

« Ce projet de dématérialisation était extrêmement novateur puisque nous voulions que celui-ci s'établisse en fonction de nos problématiques internes. Nous souhaitions que notre solution de gestion financière ASTRE GF intègre une gestion documentaire afin de ne plus avoir à gérer le flux papier associé au règlement d'une facture avec les services opérationnels dans le cadre du processus de certification » explique M. Hervé Neveu, Directeur Financier de la Ville de Louviers.

Face aux gains récoltés à dématérialiser les échanges entre les services opérationnels de la collectivité et la direction financière, la mairie de Louviers se devait de s'appuyer sur un éditeur capable de développer les modules indispensables à la mise en place de ce projet unique.

« Avec pour objectif principal de réduire le temps de traitement d'une facture, GFI nous a totalement suivi dans ce projet. Ainsi, nous avons mis en place une solution sur mesure afin qu'une facture reçue par le service financier ne ressorte plus « physiquement » de ce service, et que les différents acteurs devant intervenir dans le processus de validation y accèdent de manière électronique » précise M. Neveu.

GFI a donc développé spécialement, au sein de sa solution de comptabilité Astre GF, une gestion électronique de documents afin que la mairie puisse associer à chaque objet comptable l'ensemble des pièces justificatives nécessaires au mandatement.

En 2007, toutes les pièces nécessaires à la justification d'un mandat ou d'un recette sont présentes en gestion documentaire au sein de la plateforme de finance de Louviers. Ainsi, tous les flux physiques de factures échangés entre le service financier de Louviers et les services opérationnels ont totalement disparu.

2007 : étendre le « Zéro papier » au Trésor Public

« En 2006, notre demande était un véritable pari avec notre éditeur partenaire GFI. En effet, le Ministère des Finances ne reconnaissait pas encore le format « pdf » comme une pièce justificative des différentes factures. Or, en 2007, un arrêté a autorisé l'utilisation de ce format comme pièces justificatives fournies, à condition d'utiliser le Protocole d'Echange Standard (PES V2) » ajoute M. Neveu.

Après cette première expérimentation au sein des services de la mairie de Louviers, la solution mise en place par GFI devenait valorisable et duplicable dans l'échange d'objets comptables avec le Trésor Public.

La solution GFI obtient ainsi en novembre 2009, l'homologation du Ministère des Finances pour le parapheur électronique de GFI, Astre Paraph, pour la signature du flux PES intégrant les pièces justificatives.

Aujourd'hui, GFI est totalement en mesure de proposer aux collectivités **une solution de dématérialisation complète entre l'ordonnateur et le comptable** : génération d'un flux PES avec intégration des pièces justificatives, dépôt automatique dans le parapheur électronique, signature homologuée par le Ministère des Finances et télétransmission vers le Trésor Public. La signature électronique est effective en toute sécurité requise (certificat de niveau 3+).

Les résultats obtenus sont probants : réduction importante du délai global de paiement, délai moyen de mandatement réduit à 3 jours, satisfaction totale des personnes ayant participé à cette aventure collective.

« Pour que ce projet remporte un tel succès, il fallait absolument que l'utilisateur final en retire un net confort. Nous en étions parfaitement conscients et avons souhaité déployer une solution en totale adéquation avec les besoins de la Ville de Louviers. A partir du 1^{er} janvier 2010, ce qui a été mis en oeuvre sera dupliqué sur la communauté d'agglomération de Seine et Eure. En effet, cette dernière a demandé au Ministère des Finances d'entrer dans une vague de qualification du PES V2 » conclut Philippe Hémard, Directeur d'Unité - GFI.

A propos de GFI Informatique

GFI est un acteur incontournable dans le monde des services informatiques en Europe du Sud avec cinq branches : Conseil, Intégration d'ERP, Ingénierie, Infrastructures & Production et Logiciels. GFI développe une stratégie d'approche sectorielle autour de cinq secteurs clés : Banque-Assurance, Télécoms, Secteur Public, Transport-Services et Utilities-Energie. Dans le cadre de son industrialisation, le Groupe dispose de 11 centres d'expertises, de 2 centres de services nationaux et de 3 centres off-shore. En 2008, GFI a réalisé un chiffre d'affaires de 768,1 millions d'euros avec 10 000 collaborateurs.

GFI Informatique est coté sur Euronext Paris, NYSE Euronext (Compartiment C)
Code ISIN : FR0004038099. Pour plus d'informations, consulter le site Internet : www.gfi.fr